

<http://7lameslamer.net/andains-les-reunionnais-bientot-1708.html>



Andains : les Réunionnais bientôt pris en otage ?

- La Réunion - Economie et société -



Date de mise en ligne : dimanche 17 janvier 2016

Copyright © 7 Lames la Mer - Tous droits réservés

Les citoyens n'ont pas à faire les frais des gesticulations des vendeurs de galets.



Nouvel acte de la pénible comédie des roches destinées au chantier de la Nouvelle route du littoral : Jonathan Rivière, extracteur emblématique d'andains (ces gros « kap » extraits plus ou moins légalement des champs et des carrières pour être déversés dans l'océan entre La Possession et Saint-Denis) appelle à constituer demain un convoi de camions en direction de la capitale. But : déposer des « motions » à la Préfecture, à la Région Réunion et au siège de la SBTPC-OI. L'expédition devrait s'accompagner d'un dépôt de galets devant les institutions visées.

A l'appui cet (énième) appel à la mobilisation, l'entrepreneur établit un triple constat : « *le groupement* » (SBPTC-Vinci, NDLR) aurait « *cessé d'acheter des roches avec les entreprises réunionnaises* » (...) « *les agriculteurs n'ont pas replanté afin de laisser les entreprises intervenir sur leurs champs, qui ne seront pas épierrés* » (...) « *de nombreux emplois directs et indirects sont menacés* ».

L'auteur de cette prose affirme devoir lui-même renoncer à l'embauche de 15 chauffeurs. Le hasard faisant bien (ou mal) les choses, celle-ci devait avoir lieu demain.

Embouteillages à l'horizon ? Il y a quelques chances de voir des entrepreneurs minoritaires ralentir le trafic routier à€" qui sait s'il ne leur viendra pas à l'idée de « *boucher le chemin* »...

Ériger des barrages routiers fait partie du répertoire de contestation réunionnais ; les barricades sont même souvent vues d'un bon oeil par les automobilistes qui admettent que les jeunes en quête de travail ou les salariés sous-payés n'ont guère d'autres moyens de se faire entendre.

Rien, en revanche, ne justifie une quelconque solidarité envers Jonathan Rivière et ses amis. L'apport de roches malgaches n'est que l'application logique du programme de Didier Robert ; il est indispensable au projet de Nouvelle route du Littoral. Il est de notoriété publique que des entrepreneurs prospectent à Madagascar depuis 2010 dans cette perspective ; les médias réunionnais ont régulièrement fait état des tractations en cours dans la Grande île et sur des rivages plus lointains. Après quelques tergiversations, la Région Réunion a fini par admettre le caractère inévitable de l'importation des précieux galets. De plus, le scrutin régional a offert l'occasion aux exploitants de carrières et aux transporteurs de contester l'introduction de ces matériaux.

À l'exception du sortant et porteur du projet, tous les candidats proposaient de réaliser des audits et des expertises qui auraient permis de rationaliser le chantier et, par là-même, la question des matériaux. Or, M. Jonathan

Rivière a fait très activement campagne pour Didier Robert, allant jusqu'à concourir aux élections départementales sous l'étiquette « *Objectif Réunion* ».

À l'issue du scrutin régional, qui a vu le triomphe de son candidat, Jonathan Rivière criait sa joie sur toutes les antennes, agitant une serviette destinée, selon lui, à « *essuyer les larmes de Thierry Robert* ». « Vinci » est une multinationale ; avec l'accord du maître d'ouvrage et comme elle l'avait annoncé, elle va chercher au-delà de la mer les roches qui lui manquent. Fort logiquement, elle n'achète plus les galets de M. Rivière, qui ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Les agriculteurs n'ont pas planté en espérant vendre leurs andains ? Ils ont eux-même choisi leur sort en votant et en faisant voter pour un schéma qui laisse les mains libres aux grandes entreprises du BTP.

On ne saurait donc accepter que ces entrepreneurs troublent la circulation et perturbent l'économie du pays pour la défense de leurs seuls intérêts ; les Réunionnais n'ont pas à faire les frais de leurs erreurs.

GGL